

Le 1^{er} avril 2021



Eau et Assainissement : près de 10 millions d'investissement en 2021



Thonon Agglomération a placé la préservation de notre cadre de vie au cœur de ses priorités. Parallèlement à la mise en œuvre progressive et continue des actions du Plan Climat Air Energie Territorial [PCAET], à la préservation des milieux naturels ou à la sensibilisation visant à réduire notre production de déchets, près de 10 millions d'euros d'investissements seront consacrés en 2021 aux chantiers et projets relatifs à l'eau potable et à l'assainissement avec 2 objectifs majeurs :

- Garantir la production et la qualité de l'eau potable distribuée aux habitants de l'agglomération ;
- Etendre, parfaire et entretenir le réseau d'assainissement collectif pour limiter l'impact des rejets d'eaux usées.

Tout au long de l'année, d'importants chantiers seront menés simultanément sur l'ensemble du territoire. Le Vice-Président de Thonon Agglomération en charge du Grand cycle de l'eau, Serge BEL se réjouit : « *Chaque mètre supplémentaire d'assainissement constitue un pas important pour la protection de notre cadre de vie et des plages du Lac Léman ; quant à l'eau potable, notre priorité c'est la protection des ressources et la qualité de notre production* ».

Actuellement, plusieurs chantiers s'achèvent dans l'agglomération :

- à **Allinges** (raccordement du chef-lieu au réseau séparatif d'assainissement) ;
- à **Margencel** (extension du réseau d'assainissement collectif dans le secteur des Charmottes situé à proximité immédiate du port de Sechex) ;
- à **Thonon-les-Bains** (raccordement au réseau séparatif d'assainissement en vue de protéger la zone de captage d'eau potable de Ripaille ; lire ci-dessous).

A Thonon, d'autres interventions, initiées en début d'année, se poursuivent encore quelques mois :

- **rue de l'Oncion et rue des Charmilles** (extension du réseau séparatif d'assainissement ; lire ci-dessous) ;
- au sein du hameau historique de **Rives** (reprise du réseau d'assainissement et renforcement du réseau d'eau potable).

2 chantiers importants démarrent...

- **Au Lyaud et à d'Orcier**, l'important chantier d'extension du réseau d'assainissement et de renforcement du réseau d'eau potable des hameaux des Granges et des Chambrettes est lancé. D'une durée prévisionnelle de 19 mois, la pose de plus de 3500 mètres de réseau représentera un investissement de près de 2 millions d'euros pour l'agglomération.
➔ Rendez-vous au point presse programmé le lundi 12 avril à 14h (sur place)
- **A Thonon, avenues du Clos Rouge et de la Fontaine couverte** (mise en séparatif du réseau d'assainissement pour protéger le hameau de Tully des inondations ; lire ci-dessous).

CONTACT PRESSE :

Cédric Joly

+33 (0)4 50 31 25 00 | c-joly@thononagglo.fr

ZOOM SUR... 3 CHANTIERS

Avenues de la Fontaine Couverte et du Clos Rouge :

Lancement des travaux pour sécuriser le hameau de Tully

Les travaux d'assainissement lancés récemment avenue du Clos Rouge et avenue de la Fontaine Couverte permettront à terme de sécuriser le quartier de Tully qui, en aval, reste particulièrement soumis aux inondations en cas de fortes précipitations. Au terme des travaux programmé cet été, les eaux de pluies et les eaux usées du secteur bénéficieront d'un réseau séparatif permettant de différencier et d'optimiser leur traitement.

Plus de 700 mètres de réseau seront posés pour desservir une cinquantaine d'habitations.

L'opération initiée par Thonon Agglomération comprend également le renouvellement du réseau d'eau potable sur les deux avenues. Coût de l'opération pour l'agglomération : plus de 460 000 € TTC.

5 mois de travaux, 2 phases distinctes

Pour assurer le bon déroulement des interventions et garantir la sécurité des équipes mobilisées sur le terrain, un aménagement de la circulation sera nécessaire pendant toute la durée du chantier.

La première phase du chantier se déroule actuellement avenue du Clos Rouge. La circulation et le stationnement y sont suspendus. De part et d'autre du chantier, l'accès aux propriétés riveraines est maintenu. Cette première phase devrait être achevée mi-mai.

La seconde phase du chantier aura lieu avenue de la Fontaine Couverte. Sur cette voie, la circulation sera maintenue avec un alternat sur une demi-chaussée, de mi-mai à fin juillet 2021.

Rues de l'Oncion et des Charmilles :

aménagement de la circulation avenue des Allinges en avril

Thonon Agglomération mène, depuis le mois de janvier, les travaux de mise en séparatif des rues de l'Oncion et des Charmilles. Pour atteindre le point de raccordement au réseau principal situé en aval chemin du Martinet, plus de 300 mètres de tuyaux seront posés. Ils desserviront une trentaine d'habitations.

Au terme des travaux programmés au début de l'été, les eaux de pluies et les eaux usées du secteur bénéficieront d'un réseau séparatif permettant de différencier et d'optimiser leur traitement.

Dans la continuité des travaux menés en 2020 dans le chemin du Martinet, l'opération comprend également le renforcement du réseau d'eau potable. Les dépenses estimées pour la réalisation du chantier s'élèvent à plus de 280 000 € TTC.

Après une première phase de travaux menée rue des Charmilles, le chantier se situe actuellement rue de l'Oncion.

Pour permettre leur déroulement et assurer la sécurité des équipes, cette voie est fermée à la circulation (accès maintenu en permanence pour les riverains de part et d'autre du chantier). Habituellement en sens unique, la rue des Charmilles est provisoirement accessible dans les deux sens de circulation.

Attention : la phase de raccordement au réseau principal d'eau potable situé avenue des Allinges nécessitera un aménagement de la circulation (alternat sur une demi-chaussée) sur cet axe fortement emprunté. Cette étape décisive du chantier est programmée pendant les prochaines vacances scolaires, du 10 au 17 avril 2021.

Eau potable :

la protection de la zone de captage de Ripaille s'achève

Après plusieurs années d'intervention, la 4^e et dernière tranche des travaux visant à protéger la zone de captage d'eau potable de Ripaille (Thonon-les-Bains) est programmée au printemps pour une durée prévisionnelle de trois mois. En effectuant la mise en conformité des branchements d'assainissement d'une dizaine d'habitations, il s'agit de préserver la nappe phréatique des rejets pouvant s'y déverser. Coût de l'opération : 180 000 € TTC.

Légende photos :

« Tous ces travaux consacrés à l'eau potable ou à l'assainissement sont engagés sur la base des plans pluriannuels d'investissements élaborés par Thonon Agglomération explique Serge BEL, vice-président en charge du Grand Cycle de l'eau.